

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 19 mai 2011, à 19h30, présidée par la Maire Lucie Tremblay, à laquelle assistaient les conseillers :

| | | |
|-----------------------|----|-----------------|
| Mme Sylvie Viau | M. | Mario St-Pierre |
| M. Jean-Claude Daoust | M. | |
| M. Réal Crête | M. | Ronald Massey |

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Le conseiller Jean-Claude Charest est absent.

2011-05-19-01: AVIS DE CONVOCATION SIGNIFIÉ

Un avis de convocation de cette session a été signifié par écrit, tel que requis par le code municipal.

2011-05-19-02: APPEL D'OFFRES POUR LE RECHARGEMENT DES CHEMINS 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

Que le municipalité de St-Herménégilde procède à un appel d'offres public pour le **Rechargement en matériaux granulaires sur divers chemins** tel que décrit dans le cahier de charges en date du 20 mai 2011.

Que la municipalité demande des soumissions pour des travaux de rechargement qui consistent à la Fourniture, le transport, le nivelage et le compactage de granulat concassé MG 20b (pierre concassée fracturée à 100%) sur divers chemins de la municipalité.

Que les travaux débiteront le plus tôt possible après la signification du soumissionnaire retenu. Le tout étant sujet à la rapidité avec laquelle le propriétaire obtiendra les différentes approbations nécessaires. **La quantité minimale de granulat mis en place doit être de 1500 tonnes par jour sous la supervision de l'inspecteur municipal.** Les travaux doivent être complètement terminés deux semaines après ladite signification au soumissionnaire. Le soumissionnaire retenu doit coordonner le transport des matériaux avec le propriétaire.

Les documents de soumission sont vendus exclusivement par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO), accessible à l'adresse internet suivante : <https://www.seao.ca>, numéro d'avis : 44015-11-01.

Que les soumissions seront reçues à l'adresse du maître de l'ouvrage ci-haut mentionnée jusqu'à **10h**, le **6 juin 2011** pour être ouvertes publiquement à ce moment.

Que le municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire. Il se

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

réserve le droit d'accorder le contrat en totalité ou en partie s'il le juge à propos.

Adopté.

2011-05-19-03: PERSONNAGE HISTORIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser pour l'emplacement du personnage historique :

- l'achat d'un banc (500\$ + taxes) et 2 lumières (470\$ + taxes)
- les travaux d'électricité
- les coûts pour la réception lors de l'Inauguration.

Adopté.

2011-05-19-04: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 20h40.

Adopté.

Maire

Secrétaire-trésorière